

Mouvement 2013 ADDITIF N° 1

1. Circulaire : page 2

I-2.1 Bonification de barème :

Les affectations spécifiques suivantes pendant l'année scolaire 2012/2013, donnent lieu à l'attribution de points supplémentaires (voir annexe III) :

Exercice à titre provisoire sur les postes suivants :	Exercice à titre provisoire ou définitif sur les postes suivants :
sur poste CLIS IME ITEP ULIS EGPA (y compris poste enseignant d'EREA)	Sur poste en ITEP sur poste EREA (éducateur internat) sur poste du dispositif relais sur poste en centre éducatif fermé sur poste composite
sur poste de direction	

Conformément au tableau page 7, les postes en ITEP donnent droit à une bonification qu'ils soient occupés à titre provisoire ou définitif.

2. POSTES COMPOSITES :

2.1 Suite au changement de rythmes scolaires et de l'impact sur les décharges de direction, les composites ci-après sont modifiés :

composition actuelle		Composition 2013/2014	N° ISU à saisir
PSV	BELLEME RPI 12 BERD'HUIS RPI 25 NOCE CONDE SUR HUISNE	RPI 12 BERD'HUIS RPI 25 NOCE BELLEME CONDE SUR HUISNE	5132
PSV	RPI 16 SOLIGNY TOUROUVRE RPI 68 ST HILAIRE LE CHATEL/STE CERONNE BRETONCELLES	TOUROUVRE RPI 16 SOLIGNY RPI 68 ST HILAIRE LE CHATEL/STE CERONNE BRETONCELLES	5006
PSV	RPI 31 LES ASPRES IRAI RANDONNAI	IRAI RANDONNAI RPI 31 LES ASPRES	5120
PSV	L'AIGLE Mazeline VIMOUTIERS mat La Varende LA FERTE FRESNEL	L'AIGLE Mazeline LA FERTE FRESNEL RPI 62 VILLERS EN OUCHE	5075
PSV	VIMOUTIERS FLAUBERT RPI 72 LE SAP RPI 62 VILLERS EN OUCHE	VIMOUTIERS FLAUBERT VIMOUTIERS mat La Varende RPI 72 LE SAP	5097

2.2 Le composite suivant est ajouté :

5200	PV	ALENCON J. Verne	50	Secrétaire COMEX
		VALFRAMBERT	25	Décharge
		ST DENIS SUR SARTHON	25	Décharge

2.3 Suite au maintien du moratoire (Damigny et P. Souvray La Ferté Macé), les postes suivants sont modifiés :

5000	PSV	ALENCON Pt du Jour	50	Décharge
		VALFRAMBERT	25	Décharge
		DAMIGNY	50	Décharge
5039	PSV	LA FERTE MACE Paul Souvray	50	Décharge
		LA FERTE MACE Mat Perrault	25	Décharge
		LA FERTE MACE Mat Prévert	25	Décharge

Toutes ces modifications ont été prises en compte avant la publication des postes.

3. POSTES D'ADJOINTS

Sur la liste des postes page 26, tenir compte des modifications suivantes dans le nombre de postes

Elémentaire :

- **FLERS LES VALLEES 0610463X**

Poste **366** ECEL SANS SPECIALITE au lieu de 1 V et 2 SV, il y a **2 V et 1 SV**

- **FLERS MORIN/LA FONTAINE 0611193R**

Poste **474** ECEL SANS SPECIALITE au lieu de 2 V et 2 SV, il y a **1 V et 3 SV**

Maternelle

« dispositif accueil des enfants de moins de trois ans »

☞ trois postes ont été spécifiquement identifiés, il s'agit des postes suivants :

- **ALENCON Molière** poste **VACANT N° 632**
- **FLERS Morin/la Fontaine** poste **VACANT N° 657**
- **SEES Louis Forton** poste **VACANT N° 653**

4. POSTES A PROFIL

☞ En annexe 1 : FICHE PROFIL POSTE CHAM J. FERRY ALENCON VACANT

En annexe 2 : FICHE PROFIL POSTE CDDP ALENCON/Archives départementales SUSCEPTIBLE VACANT

☞ Le poste de professeur des écoles Ambition Réussite basé sur le collège Louise Michel est SUSCEPTIBLE VACANT

☞ Tous les enseignants intéressés par un poste à profil doivent déposer leur candidature pour le 25 avril 2013 à la DSDEN par voie hiérarchique, qu'il s'agisse d'une première demande ou qu'il s'agisse d'une demande de maintien sur le poste après exercice provisoire en 2012/2013.

☞ Quelques numéros de postes qui peuvent vous être utiles :

En fonctions particulières (page 54 de la liste des postes publiés transmise via i-Prof)

- Le poste **5137** correspond au poste **FORMATION CONTINUE**
- Le poste **5146** correspond au poste **CDDP ALENCON/Archives départementales** dont la fiche est jointe en annexe 2
- Le poste **5017** correspond au poste **CLDP de FLERS**
- Le poste **5014** correspond au poste **CLDP de l'AIGLE**

En enseignement spécialisé (page 43)

- Le poste **674** correspond au poste « **HOPITAL de FLERS** »
- Le poste **676** correspond au poste de **secrétaire/coordonnateur CDOEASD**

5. POSTES SPECIALISES

Page 44 de la liste : **ALENCON PRISON 0611173U 678** INSTIT SPE IS INST SPECI 100 % : 1.00

Ce poste est **VACANT**

**Professeur des écoles en charge d'une
Classe à Horaires Aménagés en Musique « CHAM »
au sein de l'école d'application Jules Ferry ALENCON**

POSTES	Deux postes dans les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 de l'école Jules Ferry 1 VACANT et 1 SUSCEPTIBLE VACANT
CADRE DE FONCTIONNEMENT	Horaire hebdomadaire inhérent au service à effectuer par un professeur des écoles.
FONCTIONS // COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercer une fonction d'enseignement en relation avec la nature du poste ; ▪ L'enseignant travaille en concertation avec les professeurs spécialisés du conservatoire et le conseiller pédagogique départemental « culture humaniste », à la structuration et à l'évaluation du projet annuel inscrit dans le projet pédagogique musical du dispositif ; ▪ Dans le cadre des horaires d'enseignement, l'enseignant participe partiellement aux séances d'éducation musicale délivrées par le Conservatoire ; ▪ Faire preuve de flexibilité, du sens du travail d'équipe et de la concertation ; ▪ Savoir situer son enseignement dans une approche transversale ; ▪ Témoigner d'une double compétence pédagogique et technique dans le domaine musical et plus largement dans les enseignements artistiques ; ▪ Faire preuve de capacités relationnelles et de disponibilité dans le cadre d'une pratique partenariale (conservatoire) ; ▪ Faire preuve de motivation et d'engagement.
MODALITES D'AFFECTATION	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination pour trois ans ➤ L'évaluation, après trois années d'exercice, sera conduite à partir d'un bilan d'activité. A l'issue de cette évaluation, l'intéressé sera informé de son maintien ou non dans ses fonctions.

Poste d'enseignant 1^{er} degré
CENTRE DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE
et Archives Départementales - ALENCON

POSTE	<p>SUSCEPTIBLE VACANT :</p> <p>Poste ¾ temps au CDDP complété par</p> <p>¼ temps aux Archives Départementales</p>
MISSION	<p>La mission de l'animateur pédagogique en poste au CDDP et aux archives s'articule autour de différents axes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir et accompagner le public en médiathèque ; ▪ Participer à l'animation pédagogique au niveau départemental et dans les circonscriptions en cohérence avec la politique départementale et le cahier des charges académiques ; ▪ Participer à la gestion de fonds documentaires, de malles pédagogiques... ; ▪ Mettre en place des expositions.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une bonne connaissance des textes relatifs à l'enseignement ; ▪ S'intéresser aux arts et à la culture en général, au patrimoine local... ; ▪ Avoir une bonne pratique informatique ; ▪ Posséder des qualités relationnelles, des aptitudes à la communication, à l'animation de groupes ; ▪ Avoir un grand sens du travail en équipe.
SPECIFICITE DU POSTE	<p>Placé sous l'autorité hiérarchique de l'IENA et sous l'autorité fonctionnelle du directeur du CDDP, les conditions d'exercice sont celles de tous les personnels du CRDP.</p>
MODALITES D'AFFECTATION	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination pour trois ans ➤ L'évaluation, après trois années d'exercice, sera conduite à partir d'un bilan d'activité. A l'issue de cette évaluation, l'intéressé est informé de son maintien ou non dans ses fonctions.